



Conservatoire National à Rayonnement Régional

"Pierre Barbizet"
MUSIQUE - ART DRAMATIQUE

Directeur : Philip BRIDE

CURSUS DES ETUDES : CYCLE PERFECTIONNEMENT

Ces deux années de perfectionnement (janvier à décembre) permettent à l'étudiant de confirmer son orientation vers une pratique professionnelle de la musique.

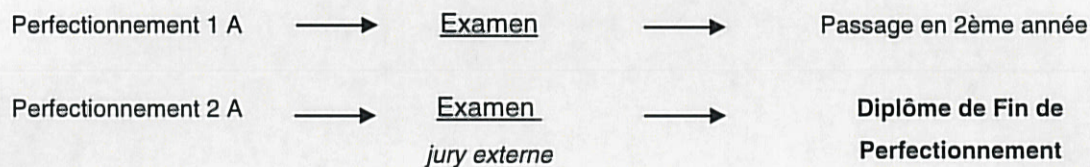
Les étudiants se produisent lors des concerts, récitals et auditions, organisés par le C.N.R.R.

PERFECTIONNEMENT

durée des cours 90'
(2 années civiles)

CONCOURS D'ENTREE *
en décembre

dans la mesure des
places disponibles



* Conditions de niveau :

⑩ *Pour les Etudiants en France :*

Etre titulaire d'une Mention TB en cycle spécialisé (1er Prix / Médaille d'Or) ou DEM
d'un Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)
ou d'un Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD)
Une lettre de motivation

⑩ *Pour les Etudiants à l'Etranger :*

Diplômes obtenus et un Curriculum Vitae détaillé
Une lettre de motivation